

DOSSIER DE PRESSE

Lancement de l'opération « Changeons les règles »

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement chargée de l'enseignement, de l'égalité des genres et de la santé au féminin, et Érick Roser, vice-recteur, directeur général de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie, ont lancé l'opération « Changeons les règles », le mardi 24 mai à 9 h 30, au collège de Boulari, au Mont-Dore.

Initiée en 2021, par le gouvernement et le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, l'opération « Changeons les règles » a été menée en étroite concertation avec la direction de l'Enseignement, le Comité 3^E (Égalité à l'éducation à l'école), l'Agence sanitaire et sociale (ASS) et le Comité de promotion de la santé sexuelle (CP2S).

Cette opération, qui entend favoriser la réussite scolaire et personnelle des élèves, s'inscrit dans les **grands objectifs de « la Santé au féminin »** et de **« l'Égalité des genres »**, dont la double ambition est :

- d'aider les jeunes filles en situation de précarité menstruelle ;
- de favoriser une approche bienveillante de la puberté.

Le contexte

À la suite d'une enquête menée en octobre 2020 auprès de 188 élèves scolarisés dans les établissements du secteur de Rivière-Salée, quelques chiffres sont venus confirmer l'importance de ce projet :

- 20 % des jeunes pensent que les règles sont sales, et 5 % pensent qu'il s'agit d'une maladie.
- 15 % des jeunes filles ayant déjà eu leurs règles vivent mal la situation au point de vouloir se cacher.
- 15 % de celles qui n'ont pas encore eu leurs règles, pensent qu'il faut rester à la maison lors des menstruations.
- 15 % des filles ayant leurs règles, déclarent utiliser des protections non adaptées (pochon, tissus...).

Afin d'offrir aux jeunes filles et garçons les moyens de mieux vivre cette étape de leur vie, Isabelle Champmoreau a proposé, en 2021, de mettre en œuvre les actions suivantes :

- des séances de sensibilisation des élèves sur la puberté en général et les menstruations en particulier ;
- la création d'un livret pédagogique, « Changeons les règles » à destination des enseignants et des élèves, co-élaboré par le gouvernement, les professionnels de la santé et du social du vice-rectorat et du CP2S ;
- l'exonération de TGC sur les protections périodiques.

Dans ce cadre, le CP2S a animé des séances de sensibilisation et d'échanges dans les établissements scolaires pilotes. Ces temps de partage avaient vocation à lever le tabou sur les règles auprès des élèves, tout en les informant sur les notions de puberté et d'hygiène intime.

La seconde édition de l'opération « Changeons les règles »

Pour cette deuxième édition de l'opération « Changeons les règles », d'autres actions ont été mises en œuvre :

- la réalisation d'un film éducatif avec des jeunes impliqués dans le projet, pour évoquer leurs préoccupations lors de la puberté ;
- la création d'une exposition mobile qui sera mise à disposition des établissements scolaires, des maisons de quartiers, des centres de loisirs, etc.
- la distribution gratuite de 14 000 pochettes et protections hygiéniques ;
- la fabrication d'un prototype de distributeur de protections hygiéniques par le lycée Jules Garnier.

Le comité de promotion de la santé sexuelle poursuit cette année ses interventions au sein des classes participantes. Les échanges se déroulent en classe non mixte afin de favoriser la libération de la parole, et sont suivis d'un temps de regroupement filles-garçons. Informer les garçons sur les menstruations doit participer à lever les tabous et permettre aux filles de se sentir moins isolées, voire stigmatisées lors de leurs périodes de menstruations.

Les objectifs de la démarche

Les objectifs principaux de ce projet, pour les élèves sont :

- d'initier des discussions sur le sujet de la puberté et des menstruations ;
- d'identifier les modifications physiques et psychologiques lors de la puberté chez les filles et chez les garçons ;
- de comprendre comment respecter son corps et celui des autres ;
- de s'approprier les principes d'une bonne hygiène intime, dont la gestion des protections périodiques ;
- d'abolir les fausses idées sur le sujet de la puberté et des menstruations ;
- d'identifier des personnes ou des lieux ressources pour trouver de l'aide en cas de difficultés.

Les établissements scolaires pilotes

Les établissements scolaires pilotes en 2021

- École primaire Marguerite-Arsapin (Rivière Salée)
- Collège de Rivière-Salée
- Lycée professionnel Petro-Attiti (Rivière Salée)
- Collège des Portes de Fer (Nouméa)
- Collège de Boulari (Mont-Dore)
- Collège Louise-Michel (Païta)

Les nouveaux établissements intégrés en 2022

- Lycée Jules Garnier (Nouméa)
- Lycée Saint-Pierre Chanel (Mont-Dore)
- Collège Raymond Vautier (Poindimé)
- Lycée Antoine Kéla (Poindimié)

* *
 *